



COMPTE RENDU DE L'AUDIO CONFERENCE SUR LE COVID 19

Toutes les organisations syndicales étaient présentes.

SANTE ET PREVENTION

Le médecin de prévention a fait un point sur les modes de transmission ainsi que sur les dispositions particulières liées à la propagation du virus. Un résumé de son intervention sera envoyé aux agent-e-s.

Ce qu'il faut retenir principalement en ce qui concerne les risques de contamination, c'est qu'en cas de suspicion de Covid 19 pour un collègue, seules les personnes dont les contacts ont été identifiés à risque modéré/élevé doivent être mises en quatorzaine, c'est-à-dire les personnes ayant été à moins d'1 mètre de ce(cette) collègue, et ayant eu une conversation avec lui(elle) d'une durée d'au moins 15 minutes.

Actuellement, il n'y a pas de cas avéré de Covid 19 au sein de la DDFIP 61.

8 agent-e-s ont été en contact avec des personnes suspectées d'avoir été infectées, mais non confirmées positives (un test en cours). Parmi ces 8 agent-e-s actuellement en quatorzaine, il n'y a pas de personnes malades.

Aujourd'hui même, la Direction a recensé une personne qui a été en contact dans le train avec quelqu'un testé positivement au covid 19. Le médecin de prévention devra définir le périmètre des agent-e-s à placer en quatorzaine suite à cette situation.

PCA (PLAN DE CONTINUATION DE L'ACTIVITE)

152 agent-e-s de la DDFIP 61 sont affecté-e-s sur des missions prioritaires, soit 41,6 % des effectifs.

Sur ces 152 agent-e-s, 20 sont en télétravail.

38 ordinateurs portables doivent être déployés prochainement. 11 ordinateurs sont d'ores et déjà configurables pour le télétravail. Le déploiement de ces ordinateurs portables est difficile du fait du confinement des membres de la CID. Des demandes ont été faites auprès de la DISI NORD pour obtenir l'aide d'un de leur agent pour la préparation des portables.

Au 19 mars 2020, il y avait 149 agent-e-s présent-e-s physiquement sur les sites sur les 344 en fonction dans le département.

Dans les prochains jours, ce nombre d'agent-e-s devrait baisser car il y aura augmentation du nombre d'agent-e-s affecté-e-s sur des missions non prioritaires. Il devrait y avoir dans quelques jours moins de 100 agent-e-s présent-e-s physiquement sur les sites.

L'organisation qui a été retenue est la suivante : équipes étanches (fonctionnement par semaine ou demi-semaine), c'est-à-dire des équipes dont les membres ne se rencontreront pas physiquement. Cette organisation sera à adapter en fonction de la charge de travail : les personnes non prioritaires pourront être rappelées à l'activité. A contrario, les personnels actuellement affectés sur des missions prioritaires pourront être reversés dans le groupe des «non prioritaires ».

DESINFECTION DES LOCAUX

La Direction a insisté dès le 6 mars 2020 auprès de la SAMSIC, prestataire ménage dans la majorité de nos sites, sur la nécessité de désinfecter les poignées de portes et les interrupteurs.

Au sein de la cité administrative d'Alençon, les agent-e-s ont été invité-e-s à placer les corbeilles à papier devant la porte de leur bureau, pour permettre aux personnels des prestataires de gagner du temps et ainsi se consacrer prioritairement aux opérations de désinfection.

RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS

Maintien de la réception sur rendez-vous pour les bons de secours. Le pôle « gestion publique » veillera à ce que les trésoreries continuent à être approvisionnées en espèces.

Anthony LE STRAT

Michel LESUR